

# Une communication qui valorise le partenariat

Avis du CCSEHDAA

Juin 2022

## Mise en contexte de l'avis

Le CCSEHDAA a pour mandat de donner son avis au centre de services scolaire sur différents sujets, notamment **sur la politique d'organisation des services éducatifs** aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Dans ce contexte, le comité a convenu en février 2021 de faire une relecture de ladite politique afin de donner son avis sur son application. Tout au long des rencontres, les commentaires des participants ont permis de documenter les perceptions et les questionnements persistants.

L'avis ne suggère pas une action immédiate, mais relève davantage d'un rêve commun. Nous croyons profondément qu'il faut se rappeler constamment notre mission, nos rôles et nos attentes si nous voulons voir évoluer nos pratiques respectives... et souhaitons-le, nos pratiques communes.

## Explication de la situation choisie

Cette relecture a permis de mettre en lumière une préoccupation partagée par tous les membres du CCSEHDAA, soit l'importance d'une communication et d'une collaboration fluides et harmonieuses pour contribuer à la réussite des élèves.

Par la publication de cet avis sur la communication et la collaboration, le CCSEHDAA souhaite contribuer à l'atteinte des enjeux du PEVR et à la réussite de tous les élèves notamment en *contribuant à assurer des communications soutenues et de qualité entre l'établissement scolaire et la famille* (objectif 3.3.2 du PEVR).

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) considère que *La collaboration entre l'école et la famille nécessite une relation de confiance, le respect mutuel, l'acceptation, l'égalité, l'ouverture et l'écoute. Le fait de travailler ensemble permet d'atteindre des objectifs communs tels que le bien-être et la réussite éducative de l'enfant.*<sup>1</sup>

Cet avis a donc comme intention de contribuer au développement d'une communication qui valorise le partenariat.

## Recommandations du CCSEHDAA

**La cible : développer une communication qui valorise le partenariat.**

Au fil des discussions en CCSEHDAA, il est apparu que les éléments suivants constituaient les principaux freins à cette communication :

- Mécompréhension des rôles et mandats de chacun des intervenants.
- Impression, pour les différentes parties, de ne pas être entendues.
- Conception que le temps à consacrer à la communication et à la collaboration constitue une surcharge.

<sup>1</sup> <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/agir-contre-la-violence-et-lintimidation/parents/collaboration-ecole-famille/#:~:text=La%20collaboration%20entre%20l%27C3%A9cole,r%27C3%A9ussite%20%27C3%A9ducative%20de%20l'enfant.>

Les échanges découlant de la lecture partagée de la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (SEJ-03) ont aussi permis d'identifier :

- Des **lieux et des moments** où cette collaboration/communication doivent être facilités, voire mise à profit, pour la réussite des élèves : dépistage, élaboration et régulation du plan d'intervention, choix d'une trajectoire scolaire, service de garde.
- Des **manières** permettant d'améliorer cette collaboration/communication : recevoir et donner des recommandations, développer une qualité d'écoute...

À la lumière de ces constats, le CCSEHDAA dépose les suggestions suivantes :

## **1. La formation/accompagnement des différentes parties sur la communication**

Le partenariat exige une compréhension des besoins et attentes de chacun. Les habiletés de communication sont au cœur de cette transaction.

Le parent et l'école possèdent une lecture des capacités et défis de l'élève. Ces lectures doivent être partagées et source d'enrichissement dans la recherche de solution. L'élève lui-même doit être mis à contribution dans cette lecture et cette recherche de solution. Ainsi, une communication saine permettra à ces partenaires d'être attentifs à l'aspect émotif que peut véhiculer une situation problématique et la recherche de solution.

Le CCSEHDAA recommande de maintenir actif le discours sur l'importance de mettre au premier plan les qualités d'écoute et de communication dans la recherche de consensus qu'exige le partenariat.

Par exemple,

- Offrir des formations sur les principes d'une communication/collaboration efficace, sur les gestes qui favorisent la collaboration;
- Se doter d'un référentiel CSSMI portant sur la communication et la collaboration;
- En prenant le temps lors des rencontres avec le parent de convenir des conditions de communication
- Utiliser un langage moins spécifique et s'assurer de la compréhension.
- ...

## **2. La publication des rôles et mandats partagés ainsi que des droits et devoirs de chacune des parties dans l'exercice des différents moments de collaboration.**

Le partenariat exige une contribution de chacun. Exercer cette contribution implique d'en assumer les devoirs et de bien comprendre les limites de son rôle, mais aussi de bien comprendre les limites des rôles des autres partenaires. La mission de l'école, la contribution des partenaires de la santé, les pouvoirs et limites du parent... autant de sujets qui doivent faire l'objet d'une constante réflexion et d'une compréhension commune entre les partenaires. L'objectif est de faciliter les échanges en balisant les attentes que nous pouvons avoir les uns envers les autres.,

Par exemple :

- Expliquer le fonctionnement de l'école et accueillir le parent dans ses questionnements notamment trajectoires et ressources pour les PI, PSII, etc.;
- Planifier la collaboration, tant pour l'école que pour le parent (anticiper, voir les ouvertures, annoncer le sujet de la rencontre...);
- Explorer ensemble les services possibles ;

- Encourager la participation de partenaires, particulièrement l'élève, dans la recherche de solutions;
- Constater collectivement (pas à pas), avec le parent, le cheminement de l'élève;
- Anticiper en parlant régulièrement des aspirations de l'élève, sa trajectoire scolaire;
- ...

### 3. Les bienfaits de la collaboration

Pour faire évoluer les pratiques en matière de collaboration, il faut en démontrer les effets positifs pour la réussite des élèves et les avantages pour chacun des acteurs de cette réussite. Les relations constructives école-famille, une culture de collaboration, une communication efficace sont autant de facteurs qui permettent de préserver les chances de réussite des élèves. Comment, au quotidien, se manifestent ces facteurs de protection dans nos actions? Comment, au quotidien, contribuons-nous à les valoriser? Le CCSEHDAA est d'avis que la promotion des bienfaits de ces facteurs de protection est l'affaire de tous.

Par exemple :

- Publiciser et réfléchir aux bienfaits et avantages de la collaboration pour la réussite sur une base plus fréquente dans nos instances;
- Mettre à contribution les différentes instances (conseils d'établissement, syndicats, associations et comités de parents) dans la promotion des avantages de contribuer à maintenir des liens de collaboration;
- ...

## Conclusion

Le CCSEHDAA est une entité de collaboration au service de la réussite des élèves.

L'exercice réalisé depuis une année au CCSEHDAA nous a permis de rassembler nos voix et de nous rappeler que nous avons des objectifs communs en la réussite et l'épanouissement de chacun des élèves qui fréquentent les écoles du CSSMI.

Le CCSEHDAA souhaite que son avis puisse contribuer à améliorer la qualité de collaboration, mais surtout qu'il soit un **levier pour réaffirmer que le partenariat** entre les différents acteurs qui gravitent dans la vie de nos élèves est un **élément clé** dans le développement de leur autonomie et dans leur réussite. La promotion de cet avis auprès des instances pouvant s'en faire le porte-voix est souhaitée.

## Annexes

Voici quelques références pour alimenter les discussions sur la collaboration/communication dans le milieu scolaire :

- <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/agir-contre-la-violence-et-lintimidation/parents/collaboration-ecole-famille/>
- [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/dpse/adaptation\\_serv\\_compl/19-7053.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/19-7053.pdf) (pages 19-20 et 23)
- [https://crepas.qc.ca/medias/2020/06/67\\_RepertoireDActivitesCollabEFC-1-1.pdf](https://crepas.qc.ca/medias/2020/06/67_RepertoireDActivitesCollabEFC-1-1.pdf)
- <https://rire.ctreq.qc.ca/la-collaboration-ecole-famille-communaute-principes-et-pistes-daction/>
- <https://ecolebranchee.com/8-pratiques-inclusives-pour-soutenir-la-collaboration-ecole-famille/>